Comment louer un parking/box en plus d'un HLM ? 3F répond

Je suis déjà locataire d'un logement de 3F et souhaite louer en plus un parking ou un box : que dois-je faire ?

Vous avez plusieurs possibilités pour louer à 3F un parking ou un box en plus de votre logement.

La première est de vous adresser à votre **gardien** ou **gardienne**, qui pourra vous informer sur l'offre disponible dans votre **résidence**.

Vous pouvez également :

- faire une recherche en ligne sur notre <u>Bourse des parkings</u>, qui recense tous les **parkings** à louer au sein de notre **parc social immobilier**;
- contacter notre <u>service clientèle</u>, à votre écoute et prêt à vous accompagner dans votre démarche.